

SAISON 2021-2022

INFORMATIONS A CONSERVER



Séance d'essai (cours débutants seulement) : lundi 13 /mercredi 15 /samedi 18 septembre (selon les groupes)

- Une séance d'essai par personne, pour les débutants uniquement, date selon le groupe proposé
- Si l'inscription n'est pas confirmée avant le **30 SEPTEMBRE** ou en cas d'absence aux deux premières séances, la place n'est pas conservée et sera réattribuée.

Dossier d'inscription à télécharger et imprimer sur : <https://www.clubainroc.com/>

Retour des dossiers d'inscription COMPLETS au Gymnase BURDET :

- o Lundi 13 et lundi 20 septembre : 18 h 30 - 20 h 00
- o Mardi 21 septembre : 19 h 00 - 20 h 00
- o Mercredi 15 et mercredi 22 septembre : 18 h 30 - 20 h 00
- o Jeudi 16 septembre : 19 h 00 - 21 h 30
- o Samedi 18 et samedi 25 septembre : 10 h 00 - 11 h 30

GROUPES ENCADRES Du 13 septembre 2020 au 02 juillet 2022 **Hors jours fériés et vacances scolaires**

LUNDI	MERCREDI (HORAIRES À CONFIRMER)	SAMEDI
17 H 00 - 18 H 30 (HORAIRES À CONFIRMER) : ENFANTS PERFECTIONNEMENT LUN1 [2009-2012]	15 H 30 - 17 H 00 : PETITS ESPOIRS [2009-2012]	8 H 45 - 10 H 00 : ENFANTS DÉBUTANTS SAM1 (ANNÉE1&2) (2010 ET APRÈS)
17 H 00 - 19 H 00 : PETITS ESPOIRS [2009-2012]	17 H 00 - 18 H 30 : ADOS PERFECTIONNEMENT [2004-2009]	10 H 00 - 11 H 15 : ENFANTS DÉBUTANTS SAM2 (ANNÉE1&2) (2008 À 2012)
18 H 30 - 20 H 00 (HORAIRES À CONFIRMER) : ADOS PERFECTIONNEMENT LUN2 [2003-2008]	18 H 30 - 20 H 00 : GRANDS ESPOIRS [2003-2008]	11 H 15 - 12 H 30 : ADOS DÉBUTANTS ET PERFECTIONNEMENT SAM3 [AVANT 2009]
19 H 00 - 21 H 00 : GRANDS ESPOIRS [2003-2008]	20 H 00 - 21 H 30 : ADULTES PERFORMANCE MER	
20 H 00 - 21 H 30 : ADULTES DEBUTANTS LUN		

CLASSES D'ÂGE INDICATIVE, S LE CLUB SE RÉSERVANT LE DROIT D'ADAPTER LES GROUPES

SEANCES AUTONOMES Horaires des accès **potentiels** au mur Y. THOUMINE

(OUVERTURE EFFECTIVE APRES IDENTIFICATION DES OUVREURS DE SEANCES)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
21h-22h30		17h-22h30	12h-14h	12h30-15h	9h-14h
	17h-22h30		(jusqu'à fin novembre)		
			17h-22h30	Sauf match	Sauf match

RAPPEL DE SECURITE : Réunion obligatoire le Jeudi 16 ou le Mardi 21 Septembre à 19h30

POUR **TOUS** LES AUTONOMES (nouveaux inscrits et réinscriptions) :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des **réunions SECURITE**
- Retour des dossiers d'inscriptions possibles lors de ces réunions

POUR LES **adultes autonomes NOUVEAUX** INSCRITS à AIN ROC :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des **réunions de SECURITE**
- **VALIDATION AUTONOMIE OBLIGATOIRE** par le club, suite à la réunion de sécurité (à 20h)
- Si niveau insuffisant : cours obligatoire, pas d'accès si autonomie NON VALIDÉE

TARIFS

		autonome +jeune sans cours	1 cours/sem	Petits Espoirs (2009 - 2012)	Grand Espoirs (2008 et avant)
Plein Tarif	- DE 18 ANS	90	180	270	310
	ADULTES	150	200	NA	NA
Tarif Réduit (1)	- DE 18 ANS	75	165	255	295
	ADULTES	135	185	NA	NA
Tarif Famille (2)	- DE 18 ANS	60	150	240	280
	ADULTES	120	170	NA	NA

Réduit : **2^{ème} personne** d'une même famille (même nom ou même adresse)

Famille : à partir de la **troisième personne d'une même famille** (même nom ou même adresse)

Réductions saison 2021-2022	Tous les adhérents	-20 € de réduction pris en charge par le club
	Jeunes lycéens	-30€ en utilisant le Pass Région => Indiquez le numéro du pass région lors de l'inscription
	Jeunes Collégiens	Paiement d'une partie de la cotisation avec le chéquier jeune 01
	Jeunes bénéficiant de l'allocation de reentrée scolaire	-50€ en utilisant le Pass Sport avant le 01 octobre 2021 => Présentez le courrier de la caisse d'allocation familiale

Pièces à fournir pour l'inscription :

- o le règlement de la cotisation par chèque à l'ordre d'AIN ROC (si besoin en trois chèques), Chèques vacances, Coupons Sport, Chéquier Jeune 01 ou en Espèces.
- o la fiche d'inscription COMPLÉTÉE ET SIGNÉE
- o **POUR LES NOUVEAUX :**
 - la fiche contact COMPLÉTÉE ET SIGNÉE (AVEC UNE PHOTO)
 - le certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication de la pratique de l'escalade, en loisir et/ou compétition (**UTILISER LE MODELE FEDERAL**)
- o Pour les réinscriptions :
 - Si une réponse OUI au CERFA ou certificat médical datant de septembre 2018 ou avant : nouveau certificat médical obligatoire
- o Le cas échéant :
 - le N° de carte Pass'Région pour les lycéens
 - Le N° Allocataire & Courrier de la CAF pour le Pass' Sport
 - Les chèques vacances / Coupon Sport
 - Chéquier Jeune 01

Pour s'inscrire en adulte autonome :

- Ancien adhérent AIN ROC déjà AUTONOME
- Ancien adhérent autre club FFME : passeport jaune déjà validé a minima (ancienne licence à présenter)
- Si vous ne remplissez pas ces conditions : validation obligatoire par le club lors d'une réunion de sécurité

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT ACCEPTÉS

PAS D'ACCÈS AUX COURS NI AUX CRENEAUX AUTONOMES SANS DOSSIER COMPLET